



MAIRIE DE LATOUR

Compte rendu/procès verbal du Conseil Municipal du 17 JUIN 2022

Présents : Christian Kubala, Gérard Thibaud, Immanuel Meffert

Absent excusé : Mehdi Belviso

Absents : Hans Roesing, Cédric Cabanac,

Procuration : Mehdi Belviso à Christian Kubala

Le quorum étant atteint, Christian Kubala, maire, ouvre la séance, à 18 h 50

Secrétaire de séance : G.Thibaud

1- Validation par le conseil du compte rendu /procès verbal du conseil municipal du 30/5/ 2022 à l'unanimité des membres présents et représentés (4 voix / 4)

2- Délibérations

- Approbation de la convention SPIE / ENEDIS pour l'électrification du logement communal

La mise en place d'un boîtier permettant le futur raccordement du logement communal par la société SPIE a été validée et de plus, la société propose d'enterrer deux fourreaux Orange (pour l'acheminement de la fibre). Coût de l'opération : 556,8 €

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés (4 voix / 4)

- Entretien le long des lignes téléphoniques (voie communale)

Mr Dejean, chargé de l'entretien des espaces verts sur la commune, nous a proposé un devis pour l'élagage des arbres qui longent le chemin de Jeanoto s'élevant à 1600€ comprenant l'élagage des arbres qui entravent le passage des lignes téléphoniques sur environ 300 mètres, ainsi que le rangement du bois en bord de chemin. L'enlèvement du bois incombera aux propriétaires, qui en seront avertis.

Il est aussi décidé que le coût de cette opération sera pris en charge par la mairie

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés (4 voix / 4)

- Dénomination des rues et chemins communaux

Immanuel Meffert et Emilie Mener, tous deux membres de la commission chargée de la dénomination des routes et chemins traversant la commune, exposent l'avancée de leurs recherches.

Le coût pour la commune de l'installation des panneaux de signalisation des routes serait de l'ordre de 3000 à 4000€.

Il est décidé de profiter du passage en mairie des habitants du village lors des élections du 19 juin, pour leur soumettre les différentes propositions de noms des routes et valider les noms qui seront retenus lors du prochain conseil.

- Tarif location de la salle communale

Une modification des tarifs de location de la salle communale est proposée, concernant les associations extérieures à la commune, qui devraient s'acquitter de 60€ pour une occupation ponctuelle, à la journée (gratuit pour les associations communales)

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés (4 voix / 4)

- Modification DCM n°2022-26

Suite à une erreur d'écriture, la DCM 2022-26 portant sur le budget prévisionnel de 2022 doit être modifiée ainsi :

- En fonctionnement

Dépenses : 159718,41€

Recettes : 159718,41€

- En investissement

Dépenses : 194349,75€

Recettes : 194349,75€

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés (4 voix / 4)

3 :Discussions

- Point sur le projet de l'installation des citernes réserves d'eau

Le conseil municipal opte pour la mise en place de 3 réserves à incendie de 30 m³ chacune

- 1 derrière la mairie, sur le terrain communal
- 2 sur des terrains privés pour lesquels la mairie doit trouver les formes juridiques appropriées pour leur mise à disposition : une à Primoulas et une peut être à Bellevue. Un conseil sera demandé à l'ATD dans la semaine qui vient sur ce point.

Des demandes de devis sont en cours, et les dossiers de subventions seront lancés dès réception.

- Evolution du poste de secrétaire de mairie

Delphine Picq ayant annoncé sa volonté de quitter son poste de secrétaire de mairie d'ici la fin 2022, la question de son remplacement se pose.

Mme Mener Emilie, habitante du lieu dit « Tartaing » serait intéressée par ce poste mais souhaiterait bénéficier d'un « tuilage » d'ici la fin décembre pour se familiariser avec les procédures administratives.

Elle est prête à participer au travail de secrétariat tous les lundis jusqu'à la fin de l'année.

Un appel d'offre sera lancé pour ce poste et parallèlement, la proposition d'embaucher Emilie Mener sera soumise au Centre de Gestion.

- Le point sur les travaux et les subventions

Les travaux sur l'ancienne mairie ont débuté depuis une semaine et des réunions de chantier sont organisées avec les entreprises chaque lundi par Mr Beltran.

Les subventions accordées pour la rénovation de l'ancienne mairie par la DSIL, la Région et le Département s'élèvent à ce jour à 114471€, ce qui ramène l'autofinancement à 35000€ TTC.

L'informaticien (Jérôme Salort) va livrer la commande faite en début d'année et qui était conditionnée à l'octroi d'une subvention, dont la demande a été faite.

Fin de la séance du conseil municipal à 20 h 30